Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Fabio Bongiovanni

Une année riche de défis

es défis à relever, des projets à concrétiser, des engagements à tenir: l'année 2017, première de la législature, s'annonce passionnante et riche. Le Conseil communal s'est déjà mis à la tâche, car il sait qu'il ne bénéficiera d'aucune période de grâce. Soyez-en assurés: nous mettrons tout en œuvre pour que Neuchâtel continue de porter haut sa devise, «Art de vivre et innovation».

Des défis? La situation financière cantonale est difficile – ce n'est pas une surprise – et il faudra s'y adapter. Même si l'Idheap de l'Université de Lausanne vient de récompenser la Ville de Neuchâtel pour sa gestion financière exemplaire en 2015, les années à venir seront cruciales pour arriver à équilibrer les charges et les recettes à long terme. Nous nous y attelons d'ores et déjà.

Des projets? Les démarches participatives menées auprès de la population ont connu un beau succès. Il s'agit aujourd'hui d'entrer dans une phase de concrétisation. Le projet de remodelage des Jeunes-Rives doit ainsi trouver une nouvelle dynamique cette année, tout comme l'amélioration de la mobilité et l'aménagement du centre-ville.

Des engagements? A travers l'élaboration du prochain programme politique 2018-2021, il s'agira de poursuivre le travail visant à positionner Neuchâtel en tant qu'agglomération attractive et innovante, tout en veillant à prioriser des dossiers tels que l'emploi, la cohésion sociale ou le développement durable, qui sont au cœur des préoccupations des habitantes et des habitants. Dans ces domaines, la Ville a un rôle important à jouer en se montrant innovante dans ses propositions.

Cette année sera, c'est certain, passionnante. C'est aussi ce que je vous souhaite, à toutes et à tous, pour 2017!

Président du Conseil communal



La brochure Easyvote décortique pour les 18-25 ans les thèmes soumis en votation le 12 février, de manière claire et neutre. lci, une classe du lycée Jean-Piaget s'est prêtée au jeu de l'objectif. • Photo: Stefano lori

Les jeunes encouragés à voter

La Ville de Neuchâtel encourage les jeunes à voter. Sur proposition du Parlement des jeunes de la ville, elle fera ainsi tout prochainement parvenir à plus de 2'500 jeunes de 18 à 25 ans la brochure Easyvote, qui explique avec clarté et de manière neutre les enjeux des votations du 12 février.

Si le taux de participation des jeunes aux élections et votations est en général plus bas que celui leurs aînés, ce n'est pas une fatalité. Offrir aux jeunes adultes une information ciblée peut constituer un premier pas pour les faire participer davantage aux scrutins et à la vie publique en général. C'est l'objectif de la brochure Easyvote, qui sera prochainement distribuée à tous les jeunes adultes domiciliés en ville de Neuchâtel dotés de droits civiques.

Naturalisation, Forta, RIE III, mais aussi avenir hospitalier dans le canton de Neuchâtel: ces thématiques particulièrement complexes sont décortiquées et résumées en quelques phrases, et comprennent les avis des partisans et opposants. Sur le site www.easyvote.ch, on trouvera aussi des compléments d'information et des vidéos.

«Grâce à l'impulsion du Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel, et à la volonté du Conseil général qui a approuvé en septembre dernier un rapport sur la politique de la jeunesse, on dispose ici d'un outil concret pour encourager les nouvelles générations à participer à la vie civique», relève le conseiller communal Thomas Facchinetti, directeur de la Culture et de l'intégration.

La brochure Easyvote ne revêt pas de caractère officiel. Elle est réalisée par la Fédération suisse des Parlements des jeunes. 350 communes et 89 institutions sont abonnées, touchant plus de 86'000 jeunes du pays. La Ville de Neuchâtel figure parmi les premières communes du canton à la proposer.



Ne jetez plus, donnez! Un comptoir de récupération vient d'ouvrir à la déchetterie de Plaines-Roches.



Au Pommier, la Compagnie du Boudu propose un spectacle qui vous rendra rendre « Carrément chèvre ».



Dans un livre, Katia Meia, huissière à l'Hôtel de Ville, rend un hommage vibrant à son bâtiment fétiche.





Conférence

La formation de jeunes footballeurs: la méthode *Jean-Marc Guillou*

Mercredi 25 janvier 2017 | 18h30

Aula des Jeunes-Rives, Neuchâtel

Inscription à l'adresse: events@cies.ch





surcino





Accompagnement des seniors dans la gestion de leur administration

Vos affaires administratives vous prennent-elles trop d'énergie ? Souhaitez-vous un soutien pour vous permettre d'en conserver la maîtrise ? Nous sommes là pour vous décharger, dans le respect de vos choix et la plus grande confidentialité.

Cinq sur Cinq Sàrl • Rue des Terreaux 5–7 • Case postale 2036 • 2001 Neuchâtel +41 (0)32 724 94 22 • www.cinqsurcinq.ch • admin@cinqsurcinq.ch



Votations du 12 février

Soutien à FORTA et à « HNE-Demain »

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel soutient la création du fonds FORTA, soumise au vote le 12 février. Sur le plan cantonal, il soutient le contre-projet HNE-Demain du Conseil d'Etat et du Grand Conseil portant sur l'organisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois.

La votation sur le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) revêt une grande importance pour le canton de Neuchâtel, dès lors que celui-ci doit compléter la stratégie Neuchâtel Mobilité 2030, plébiscitée par la population il y a moins d'un an. FORTA doit permettre au canton de Neuchâtel d'intégrer la H20 dans le réseau des routes nationales et de concrétiser le contournement des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Souhaitant qu'un message cohérent soit envoyé à la Berne fédérale, le Conseil communal soutient la création de FORTA, qui servira également à cofinancer des projets d'agglomération tels que l'amélioration des accès aux gares.

«Les agglomérations à elles seules ne disposent pas de moyens financiers suffisants. L'acceptation du projet FORTA pour l'économie et la mobilité dans le canton de Neuchâtel est donc capitale», indique la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la Sécurité, des Infrastructures et de l'Agglomération.

HNE: proximité, qualité, sécurité

Sur le plan cantonal, le Conseil communal soutient le contre-projet «HNE-Demain», portant sur l'organisation géographique de l'Hôpital neuchâtelois. Largement approuvé par le Grand Conseil en novembre 2016, ce projet doit répondre aux défis du 21° siècle en garantissant à la population neuchâteloise la sécurité sanitaire et la qualité des soins. Il reconnaît et renforce le rôle des deux pôles urbains comme moteurs du canton.

Convaincu que la place de l'hôpital public doit être revue dans une logique de réseau sanitaire alliant proximité, qualité et sécurité, le Conseil communal salue avec «HNE-Demain» la création de trois policliniques renforcées à La Chaux-de-Fonds, Val-de-Travers et Neuchâtel. «Celles-ci constitueront les portes d'entrée du système hospitalier et joueront le rôle de véritables plateformes de santé, indispensables dans un réseau mettant l'accent sur la prévention et plaçant le patient au centre des préoccupations», relève la conseillère communale Christine Gaillard, directrice de la Santé.

Un comptoir dédié à la récupération en test à Plaines-Roches



Malgré le froid mordant, Emmaüs a récolté l'équivalent de vingt cartons à bananes le premier jour d'ouverture du comptoir de récupération en test à Plaines-Roches. • Photo: sp

A la déchetterie, les objets reprennent vie

Qui n'a jamais profité d'un passage obligé à la déchetterie pour se défaire également de jouets comme neufs délaissés par ses enfants qui encombraient ses armoires ou d'un canapé à peine fatigué qui aurait pu faire le bonheur d'un autre? Fort de ce constat, la Ville de Neuchâtel propose depuis peu trois jours par semaine dans l'enceinte de Plaines-Roches un comptoir où le Centre social protestant, Emmaüs-La Récupe et les Ateliers Phénix récupèrent en alternance les objets en bon état dont vous ne voulez plus. Un bilan sera tiré fin juin, après six mois.

Proposé le jeudi et le vendredi aux heures d'ouverture de la déchetterie ainsi que le mardi après-midi, ce comptoir poursuit le même but que les boîtes à troc : lutter contre le gaspillage en favorisant «la récup». Tout le monde est gagnant: le public d'abord, qui peut apporter à Plaines-Roches en même temps que ses déchets courants les meubles, appareils électroménagers, livres, jeux et autres bibelots qu'il souhaite donner; et les associations caritatives ensuite, qui trouvent là une manne supplémentaire pour ravitailler les boutiques de seconde main qui leur servent à financer leurs activités tout en faisant le bonheur des ménages les plus modestes et des chineurs. Les Ateliers Phénix, quant à eux, utiliseront le matériel récupéré pour leur programme Explor'Art, qui vise à épauler des jeunes en rupture socioprofessionnelle dans leur recherche de place d'apprentissage.

Phase test de six mois

Lancé début janvier, ce comptoir «répond à une volonté politique du Conseil général», rappelle le chef du service de la Voirie Laurent Verguet. Séduits par l'espace de récupération proposé à la déchetterie de Cortaillod, les élus ont d'abord agi par voie de motion, avant de revenir à la charge l'été dernier en incluant un crédit supplémentaire dans les travaux de réaménagement prévus prochainement à Plaines-Roches. Un bilan sera tiré fin juin. Si le succès est au rendez-vous, le comptoir de récupération sera pérennisé.

«Cette phase test vise à évaluer le potentiel de récupération, mais aussi à nous assurer que ce comptoir ne perturbe pas le bon fonctionnement de la déchetterie», explique Laurent Verguet. Avec une fréquentation moyenne de 400 véhicules par jour en semaine, il ne faut pas que les usagers s'attardent, sous peine d'engorgement. A quoi s'ajoute la crainte que des gens viennent à Plaines-Roches

pour chiner. Le comptoir ne fonctionne en effet que dans un sens: on donne, mais on n'achète pas.

Les associations enthousiastes

«A Cortaillod, il a fallu quelque mois pour que le bouche-à-oreille se fasse mais c'est une réussite! Les gens nous apportent même parfois des objets neufs!», se félicite Bernard Frey, chef de projet La Récupe à Emmaüs, ravi de cette nouvelle opportunité de collecte offerte à la fondation sur le Littoral. «Le volume d'objets récupérés, puis revendus, influe en effet directement sur les activités que nous pouvons offrir».

L'enthousiasme est également de mise du côté du Centre social protestant, pour qui l'expérience est une première. «C'est vraiment un beau projet! Quand on voit ce qui traîne parfois au fond des bennes, cela fait longtemps qu'on se dit qu'il y a quelque chose à faire dans les déchetteries», souligne son directeur, Pierre Borer. Et de relever, entre autres avantages, la visibilité offerte par ce comptoir. «C'est important, pour nous, de promouvoir ce que l'on fait». Ne jetez plus, donnez! (ab)

Le comptoir de récupération est ouvert le mardi de 13h30 à 17h30 (Ateliers Phénix) ainsi que le jeudi (Emmaüs) et le vendredi (CSP) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Un spectacle à rendre « carrément chèvre » toute la famille

Quand Daudet rencontre les Yéyés

Dans une création à découprochainement Théâtre du Pommier, le violoncelliste Neuchâtelois Jacques Bouduban et la comédienne française Isabelle Bouhet revisitent en mots et en musique «La chèvre de Monsieur Seguin », en faisant entrer en résonance cette fable d'Alphonse Daudet avec les chansons yéyés de leur enfance. Un spectacle décalé pour toute la famille, dès huit ans

Ah, qu'elle est jolie la petite chèvre de Monsieur Seguin! Enfermée entre quatre murs, la belle regarde avec envie l'herbe alentour. Un saut, et hop! La voilà dans ces prés si alléchants. Grisée par cette liberté nouvelle, elle s'aventure plus loin dans la mon-

tagne. Mais hors du regard bienveillant du père Seguin, la malheureuse ne voit pas qu'elle se rapproche dangereusement du loup. La suite, tout le monde la connaît... Blanchette se fait dévorer, punie pour son orgueilleuse témérité.

Une fin qu'Isabelle Bouhet a toujours eu envie de changer. «C'est vrai, c'est injuste que cette chèvre, qui décide de partir vers l'inconnu



Jacques Bouduban et Isabelle Bouhet revisitent une fable d'Alphonse Daudet dans un spectacle à rendre « Carrément chèvre ». • Photo: Branch Worsham

explorer le vaste monde et découvre plein de belles choses, finisse dans la gueule du loup!», s'exclame son complice, Jacques Bouduban. «Est-ce à dire qu'il faut avoir peur des autres? Rester sagement à la maison? Ne jamais prendre de risques, ni casser les barrières?» D'où l'idée de réinventer cette fable, dans un spectacle qui s'adresse aux enfants comme aux adultes.

«"La chèvre de Monsieur Seguin" est devenue une histoire que l'on raconte aux tout petits pour leur apprendre l'obéissance et le respect des règles, mais c'est bien plus que cela. Alphonse Daudet l'adresse d'abord à un adulte », rappelle Jacques Bouduban. En montrant cette chèvre cabrioler aux quatre vents, découvrir l'ivresse de la liberté, puis l'amour dans les bras d'un chamois – un pas-

sage expurgé de la version enfantine – l'écrivain nous donne par ailleurs furieusement envie de la suivre.

Orlesan, La Fontaine et Sheila

Une ambigüité que le spectacle reflète. Tour à tour chanteurs, musiciens et comédiens, Isabelle Bouhet et Jacques Bouduban y mêlent le texte original de la fable avec leurs réflexions d'ex-adolescents et des extraits de textes d'Edmond Rostand, La Fontaine ou Orelsan, tout en la faisant entrer en résonance avec des chansons des années 60: Sheila, Claude François, Dutronc... Comme «La chèvre de Monsieur Seguin», les Yéyés portent en eux un souffle de rébellion et d'émancipation, relève

Jacques Bouduban.

Blanchette échappera-t-elle aux griffes du loup dans cette version yéyé et décalée de la fable de Daudet? Réponse sur scène la semaine prochaine...

«Carrément chèvre»: du 27 au 29 janvier au Théâtre du Pommier, vendredi et samedi à 20h30 et dimanche à 17h. Réservations:www. ccn-pommier.ch ou 032 725 05 05



Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h.

Dans le cadre de l'exposition multi-sites «La silhouette

masculine Mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui», la BPU présente «L'homme épinglé» ou l'art de silhouetter. Lu-ve 8h-20h, sa 8h-17h. Entrée libre.

Lundis des mots organisés par la BPU: le lu 23.01 à 18h30, Lecture du lundi «Amours contrariées en terres neuchâteloises»

Musée d'art et d'histoire, (Esplanade Léopold-Robert 1), exposition «Prêt à porter?! L'histoire du sac plastique et papier en Suisse et à Neuchâtel», jusqu'au 12 mars 2017.

L'atelier des musées organise les événements suivants :

- atelier «Bijoux et autres recyclages créatifs», recyclage tous azimuts, pour tous dès 16 ans, dimanche 29 janvier de 14h à 16h30 et bijoux plastiques pour les ados dès 11 ans, mercredi 1^{et} février, de 15h à 17 h.
- atelier «Recycle ton plastique!», mercredis 15 février, pour les enfants de 7 à 11 ans, de 14h à 16 h.
- atelier de gravure pour tous, dès 16 ans, samedi 28 janvier, dimanche 19 février et samedi 11 mars, de 11h à 17h avec une pause pique-nique sur place.
- atelier «Dans la mallette de Mary Coppins», pour les enfants de 4 à 6 ans, les mardis 21 février, 21 mars et 23 mai, de 14h30 à 16h.

Informations complémentaires et ins-

criptions sur www.atelier-des-musees.

Galeries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition «Manger, la mécanique du ventre», ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h. Des films qui font saliver «Soleil vert», jeudi 19 janvier à 18h30, auditoire. Contes du dimanche matin «Des contes qui donnent l'eau à la bouche», dimanche 22 janvier à 10h30, salle des mammifères.

L'atelier des musées organise l'événement suivant:

• atelier «Une langue pour goûter», pour les enfants de 4 à 6 ans, les mercredis 25 janvier et 15 février, de 13h30 à 15h. Informations complémentaires et inscriptions au 032 717 79 18.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente «Terre d'outils», ouverte 7j./7, de nov. à mars de 12h à 16h.

Divers

Temple de Serrières, récital d'orgue de Michel Bignens, dimanche 22 janvier à 17h. Entrée libre, collecte.



L'actualité culturelle

Opéra

Rien de tel qu'Offenbach pour démarrer l'année dans la bonne humeur! C'est du moins le credo de l'Avant-scène opéra qui, après «Monsieur Choufleuri» en janvier dernier, propose cette année «Orphée aux Enfers». Folles intrigues, couples en crise dans un Olympe en révolte et Enfers orgiaques où chacun ne pense qu'à satisfaire son propre plaisir : parodiant les anciennes versions lyriques du mythe d'Orphée, Jacques Offenbach dresse la satire de son époque dans cet opéra-bouffe en deux actes, qui fut son premier grand succès. Une «féérie à grand spectacle, brillante et pétillante», portée notamment par la soprano Léana Durney, tout feu tout flamme dans le rôle d'Eurydice.

«Orphée aux Enfers»: jeudi 19 et vendredi 20 janvier au Théâtre du Passage. Réservations www.theatredupassage.ch ou 032 717 79 07.

Exposition

Alors qu'un vent de fusion souffle depuis quelques années à Neuchâtel, le photographe Marc Renaud s'est intéressé aux différents processus



engagés ces derniers temps dans le canton. Du Landeron à la Béroche en passant par Neuchâtel et les Vallées, il a posé son objectif sans parti pris, immortalisant les pour et les contre, les séances d'information publiques, les slogans de campagne Réunis dans un livre intitulé «En fusion» paru aux éditions Attinger, ses clichés documentent les réformes institutionnelles en cours dans le canton en même temps qu'ils révèlent les problématiques et interrogations liées aux fusions de communes. Une exposition s'en fait l'écho.

«En fusion»: du 20 janvier au 1^{er} février au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Le vernissage de l'expo se tiendra le vendredi à 17h30.

Théâtre

Dans la prude Angleterre victorienne, deux gentlemen usent d'un stratagème commun pour se soustraire à leurs obligations. Jack Worthing, qui vit à la campagne, s'est inventé à Londres un frère débauché, Constant, pour échapper à la pesante bienséance dont il doit s'entourer pour veiller sur Cécily, sa jeune pupille. A Londres, Algernon Moncrief prétexte de son côté rendre visite à un ami invalide à la campagne pour fuir certaines corvées mondaines. C'est le point de départ de «L'importance d'être Constant», une comédie d'Oscar Wilde proposée par le Collectif anonyme au Théâtre de la Poudrière.

«L'importance d'être Constant»: à voir au Théâtre de la Poudrière du 19 au 29 janvier, du jeudi au samedi à 20h et le dimanche à 17h.



Chronique culturelle



Une nouvelle galerie vouée à l'art africain contemporain a ouvert ses portes dans le haut de la ville

Sémaphore célèbre la migration

La galerie Sémaphore vouée à la défense de l'art africain contemporain a ouvert ses portes en novembre au 18 rue de la Cassarde. Dirigé par l'Africaine du Sud Marianne Fourie, cet espace accueille jusqu'au 15 février l'artiste sénégalais Cheikhou Bâ qui présente un travail sur les migrations.

L'Afrique abrite des gens fort différents, explique la directrice de Sémaphore qui cherche à offrir aux artistes de ce continent la possibilité d'exposer des œuvres engagées qui provoquent des débats interculturels. C'est pourquoi elle a proposé à Cheikhou Bâ d'exposer des grands formats aux couleurs vives évoquant les phénomènes migratoires.

Instinct migratoire naturel

Artiste sénégalais, Cheikhou Bâ estime que la migration est avant tout un «phénomène naturel de déplacement de vivants d'un point à un autre». L'homme, selon lui, est doté d'un instinct migratoire qui favorise son besoin de peupler d'autres rivages. Or, dans un monde morcelé par des frontières, cet instinct se confronte aux politiques restrictives des Etats-nations qui entravent le flux volontaire ou automatique des



Les œuvres du Sénégalais Cheikhou Bâ exposées à la Galerie Sémaphore de Marianne Fourie célèbrent la migration à travers un festin de couleurs et de formes. • Photo: Stefano lori

populations en transhumance. Dès lors, le phénomène migratoire devient exode ou exil et prend une connotation négative. Cheikhou Bâ, lui, ne critique pas mais s'attache à magnifier la migration.

Collages hybrides et métisses

L'artiste crée des collages «hybrides et métisses» en juxtaposant ou en superposant des lamelles de toile et de carton sur le support d'origine. Ces bandes sont peintes à l'huile ou à l'acrylique et enrichies de dessins à la craie. Cheikhou Bâ explique que tous ses tableaux sont composés d'éléments mixtes venant se greffer à l'élément «originel» pour ainsi s'enrichir les uns, les autres. Cela se traduit par des œuvres unifiées quand bien même constituées d'assemblages de parties multiples, dans lesquelles il devient difficile de différencier les éléments et de délimiter leurs appartenances. L'œuvre s'impose alors comme une métaphore des individus et des communautés dans les sociétés modernes enrichies par les migrations successives. (pn)

Bon anniversaire!

S'il n'a pas d'âge, l'art possède néanmoins son anniversaire! L'artiste Robert Filliou (1926-1987), proche du mouvement Fluxus, affirmait en 1963 qu'il était né un 17 janvier, il y a un million d'années. L'art, ce geste gratuit qui donne du sens à la vie, fêtait donc mardi ses 1'000'054 bougies et cela n'a pas échappé à Prune Simon-Vermot et Denis Rouèche, de la Galerie du Palais qui, avec le soutien de la Galerie C, ont invité samedi le public à une déambulation nocturne entre le bas du Mail et l'esplanade Léopold Robert par les rives du lac... Quelque 200 personnes ont ainsi vu un blanc silure géant échoué sur la plage, la victoire de Samothrace sur le pont d'un triporteur, une brève explosion de couleurs, des fusées et un autodafé de toiles alimentant un feu de joie, sans oublier les photographies de Sandrine Gutierrez, des mecs qui amplifiaient des sons dans un petit bus et d'autres qui grillaient des merguez et des sardines... S'il a été possible de faire samedi la fête à l'art, c'est aussi grâce à Viteos, pour l'électricité, au Service des forêts, pour les bûches finlandaises, au Service de la culture, pour un important soutien financier, et encore à la Sécurité urbaine, à la Voirie et à beaucoup d'autres bonnes volontés! Merci à tous et bon anniversaire.

Patrice Neuenschwander

Publicité





Mise en décoration d'intérieur scène

Matthieu Schmid

Route de Neuchâtel 30 2088 Cressier Tél. 032 757 13 73 Fax 032 757 13 83 decoration-dinterieur.ch info@schmidmiseenscene.ch Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Crash de notre banque climatique!

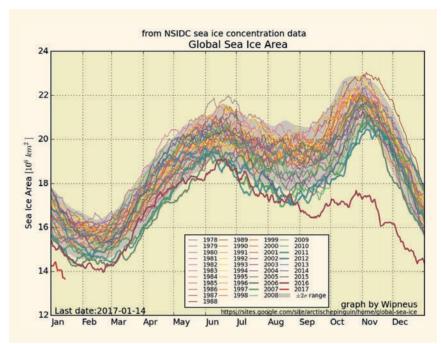


Pierre-Olivier Aragno

Au cœur de l'hiver, au milieu d'une tempête hivernale, est-ce vraiment le moment de parler de perturbations climatiques? Et pourtant: autour des pôles, le cours de notre banquise s'effondre. La glace produit trop de liquidité... Les réserves d'eau s'échappent et notre régulateur thermique s'affaiblit.

Depuis plusieurs décennies, l'agence américaine NSIDC (National Snow & Ice Data Centrer) collecte et publie des données sur l'extension des banquises. Le graphique présenté en illustration montre l'évolution cumulée des surfaces océaniques couvertes par les glaces aux deux pôles depuis 1978. Petit à petit, année après année, elles diminuent. En 2016, la dynamique s'est soudainement et massivement accélérée. Un palier a probablement été franchi.

L'évolution devra être suivie attentivement ces prochains mois. Quelques phénomènes ponctuels sont déjà observés, comme la rupture



Evolution annuelle globale de la surface des banquises depuis 1978. Observez les courbes de 2016 (bordeaux) et début 2017 (rouge): on voit une nette rupture à partir de septembre 2016, qui se poursuit ce début d'année. • **Graphique: NSIDC**

prochaine d'un morceau de banquise en Antarctique (barrière de Larsen) qui va former l'un des plus grands icebergs connus: environ 6000 km², soit les l'équivalent des deux-tiers de la surface de la Suisse romande. Cette île flottante aura une épaisseur atteignant 350 m, la masse d'eau qui s'ajoutera aux océans sera considérable. Ce n'est malheureusement qu'un épisode dans un processus global, l'ensemble des surfaces glacées des océans diminue en surface et en épaisseur... d'autres phénomènes viennent s'y ajouter: par exemple, les lacs temporaires se formant sur les glaces jouent un rôle d'accélérateurs car ils captent plus efficacement le rayonnement solaire.

Créativité et formation

Ne noyons pas trop de glaçons dans notre verre d'absinthe pour nous remonter le moral! A Neuchâtel, nous avons des institutions et des entreprises tournées vers le futur qui préparent avec force et énergie des connaissances, des solutions qui vont proposer des alternatives crédibles à l'usage des énergies fossiles. Cela ne sera peutêtre pas suffisant pour inverser le processus en cours, mais contribuera à le freiner et peut-être le stabiliser. Dans un contexte perturbé, notamment par l'agent orange sur le nouveau monde, il est indispensable de

soutenir encore plus cette créativité et d'investir dans la formation des jeunes afin qu'ils puissent prendre le relais et pousser plus loin la science et la technique.

P.-O. A.



La Ville jeune

Case à chocs, fermée jusqu'au 27 janvier. Infos sur www.case-a-choc.ch.

Midnight jeuNE, le rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans se tiendra samedi 21 janvier, de 20h15 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade. Informations complémentaires sur la page facebook: MidnightjeuNe Neuchatel.



La Ville sportive

Patinoires du Littoral

Les horaires sont les suivants: jeudi 19 janvier, patinage de 9h à 11h30 et de 13h45 à 16h15. Vendredi 20 janvier, de 9h à 11h30 et de 13h45 à 15h45. Samedi 21 janvier, matin fermé au public, patinage de 13h45 à 16h30. Dimanche 22 janvier, matin

fermé au public, patinage de 13h45 à 16h30.

Piscines du Nid-du-Crô

Les piscines sont fermée jusqu'au vendredi 20 janvier inclus pour les travaux annuels. Dès le 21 janvier: ouverture au public du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi 8h à 19h30, samedi 8h



à 18h30 et dimanche de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Football Stade de la Maladière

Mercredi 25 janvier à 15h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Lausanne-Sports, amical

Volleyball Salle de la Riveraine

Dimanche 22 janvier à 14h30, NUC 3 – Sion, LN1 Dimanche 22 janvier à 17h, VBC

Dimanche 22 janvier à 17h, VB NUC II – VBC Koeniz LNB

Basketball Salle de la Riveraine

Samedi 21 janvier à 19h, Union Neuchâtel – Starwings Basket Regio Basel, LNA

Uni-hockey Salle de la Maladière, 1, 2,3

Samedi 21 janvier à 17h, FSG Corcelles-Cormondrèche – Interlaken, 2° ligue

Hockey sur glace Patinoires du Littoral

Samedi 21 janvier à 11h30, HC Université Neuchâtel – Genève-Servette HC Ass. Moskitos Top

Samedi 21 janvier à 17h30, HC Université Neuchâtel – HC Sion-Nendaz 4 Vallées, 1^{re} ligue

Samedi 21 janvier à 20h15, Neuchâtel Hockey Academy 1999 – HC Prilly Black Panthers Féminin, LNC Fém. Dimanche 22 janvier à 17h, HC Université Neuchâtel – HC Saint-Imier, Juniors A

Mardi 24 janvier à 20h30, HC Val-de-Ruz – N.Y.S Bluestar, 3° ligue Le président du Conseil communal et la présidente du Conseil général présentent leurs vœux à la population

Confiance et sérénité pour le début de

La Ville de Neuchâtel entame une nouvelle législature avec des autorités renouvelées. L'occasion de rencontrer Fabio Bongiovanni (PLR) et Anne-Françoise Loup (PS), respectivement président du Conseil communal et présidente du Conseil général. Regards croisés.

Quels défis prioritaires les autorités de la Ville de Neuchâtel auront-elles à relever en 2017?

Fabio Bongiovanni: Certains dossiers sont à concrétiser. Je pense notamment aux démarches participatives qui doivent entrer dans une phase plus concrète avec des demandes de crédit au Conseil général. Il s'agit désormais de transformer l'essai! Par ailleurs, la Ville de Neuchâtel vient de se voir décerner un prix pour la bonne gestion de ses finances en 2015. Concernant les aspects financiers, nous devrons nous adapter à une nouvelle réalité. Avec la situation cantonale, les lois, la répartition des recettes et la péréquation connaîtront des modifications que nous devrons prendre en compte. Entre 2014 et 2017, la Ville de Neuchâtel a déjà essuyé une perte de recettes de 31 millions de francs en lien avec ces diverses réformes. Finalement, le Conseil communal planche déjà sur son nouveau programme politique.

Anne-Françoise Loup: Comme l'a expliqué Monsieur Bongiovanni, le principe de solidarité reste de mise. Il s'agit pour la Ville de Neuchâtel de poursuivre avec une bonne gestion des finances malgré un contexte

cantonal difficile. L'autre axe que je retiens est celui du social. Neuchâtel affiche un fort taux de chômage avec de nombreuses personnes recourant à l'aide sociale. Il faut que la Ville poursuive ses efforts et continue à mettre en place des actions pour soutenir les plus démunis.

Projet de fusion de communes et démarche participative ont notamment marqué l'année écoulée. Quels seront les enjeux et projets stratégiques des mois à venir?

F.B.: J'ai souhaité organiser cette entrevue dans le bâtiment de l'Action sociale, sis à la rue Saint-Maurice 4, pour illustrer l'importance du volet social au sens large. Emploi, intégration sociale et professionnelle sont autant d'enjeux auxquels nous devons

« J'espère que le Conseil communal pourra construire une vision de société en bonne entente avec le Conseil général. »

faire face. Nous ne sommes pas les seuls maîtres à bord en la matière, mais la Ville a un rôle important à jouer en se montrant innovante dans ses propositions. Plusieurs actions pilotes ont été lancées l'an dernier et d'autres seront testées en 2017. De jeunes adultes ont notamment bénéficié d'un suivi

particulier. La fréquence des contacts avec les assistants sociaux s'est avérée très positive. Les jeunes parviennent à mieux évoluer lorsqu'ils savent précisément ce que l'on attend d'eux.

La Ville de Neuchâtel a un rôle de moteur à jouer dans le canton. Il s'agit de la positionner comme telle. Le programme politique 2014-2017 touche à sa fin avec la réalisation de plusieurs gros projets. Je pense à la rénovation de la Collégiale, celle de l'Hôtel de Ville, et à la station de traitement de l'eau du lac de Champ-Bougin pour lesquelles de gros montants ont été investis. Personnellement, je pense que le projet de réaménagement des Jeunes-Rives se concrétisera. Le Conseil communal a également initié tout un travail de dynamisation du centre-ville. Il s'agit de continuer sur cet élan en vue du 40^e anniversaire de la zone piétonne en 2019.

A.-F. L.: Même si la fusion n'a pas pu se concrétiser, une dynamique positive s'est installée sur le littoral. D'autres collaborations se dessinent dans plusieurs domaines grâce à la Communauté urbaine du littoral, qui réunit 10 communes. Le projet des assemblées citoyennes pourrait se mettre en place malgré le refus du projet de fusion. Ce lieu favoriserait l'expression des besoins des habitants.

Quelles sont vos attentes respectives en vue de la nouvelle législature?

F.B.: J'espère que le Conseil communal pourra construire une vision de société en bonne entente avec le Conseil général. Durant la

précédente législature, j'ai personnellement eu l'occasion de participer à des débats très posés et constructifs au sein de la commission financière. Ça a été le cas dans toutes les commissions. C'est extrêmement précieux de pouvoir travailler dans cet état d'esprit, en bonne intelligence. Il est important de savoir mettre de côté les positions partisanes pour le bien de la collectivité.

A.-F. L.: Le Conseil général compte 16 nouveaux élus, parmi lesquels 13 femmes ainsi que de nombreux jeunes. L'arrivée d'un nouveau groupe poli-



La séance constitutive du Conseil général s'est déroulée lur

tique modifie l'échiquier. J'espère que nous arriverons à construire les projets les plus favorables pour le plus grand nombre et que chacun participe.

Nommée Ville suisse du goût 2017, Neuchâtel sera l'ambassadrice de la gastronomie et des produits du terroir. Quelles saveurs typiquement neuchâteloises vous font-elles saliver?

F.B.: Cette nomination est une grande chance pour Neuchâtel qui proposera passablement d'événements jusqu'à la Fête des vendanges. L'occasion de promouvoir la ville sur la scène nationale et d'accueillir des touristes qui pourront découvrir toute la région. On pourra notamment mettre en avant la taillaule et le non-filtré. De quoi accueillir nos hôtes convenablement!

A.-F. L.: C'est une belle reconnaissance pour Neuchâtel et son savoir-faire! Cet événement partici-



Fabio Bongiovanni et Anne-Françoise Loup assumeront la présidence des autorités communales jusqu'en été 2018.

· la législature



ée lundi soir à l'Hôtel de Ville dans une ambiance solennelle. Et des décors superbes. • Photos: Stefano lori

« Au-delà des clivages »

Moments solennels, lundi soir, pour la séance constitutive du Conseil général, qui a vu ses 41 membres présents prêter serment, tout comme les cinq membres de l'exécutif. Nommé à la présidence provisoire, le temps de constituer les autorités, le doyen d'âge, Patrice de Montmollin, a appelé les élu-e-s à dépasser les intérêts particuliers pour satisfaire l'intérêt général. Il a ensuite cédé son fauteuil à Anne-Françoise Loup, qui présidera le Conseil général pour les 18 prochains mois. Celle-ci a relevé «le très grand honneur et la profonde reconnaissance» de présider «cette magnifique assemblée», revenant sur son engagement politique, qui est une affaire de famille. Avant de conclure: «Au-delà de nos clivages partisans, je souhaite que nous participions à la qualité de vie de notre belle cité.»

La composition du bureau du Conseil général est la suivante: présidente, Anne-Françoise Loup; 1^{re} vice-présidente, Charlotte Opal; 2^e vice-président, Alexandre Brodard; secrétaire, Sylvie Hofer-Carbonnier; secrétaire suppléante, Marion Zwygart; questeur I, Christophe Schwarb; questeur II, Jonathan Gretillat.

pera au rayonnement de la ville bien au-delà des frontières communales. Je garde un excellent souvenir d'une torrée organisée par le Service communal des forêts sur le quai Ostervald. Mon cœur balance également pour l'œil de Perdrix, sans oublier le chocolat, qui fait partie de la gastronomie neuchâteloise!

Quels vœux adressez-vous à la population en cette nouvelle année?

F.B.: Je souhaite à la population beaucoup de sérénité. C'est avec sérénité que l'on prend les bonnes décisions et que l'on est attentif à ses proches. La sérénité permet de construire son avenir de la plus optimiste des manières.

A.-F. L.: Ayez confiance! Confiance pour que la situation s'améliore. Confiance dans les autorités pour aider le plus grand nombre. Et enfin, confiance pour continuer à profiter de toutes les richesses qu'offre la ville. (ak)

Le Conseil communal a aussi prêté serment

S'ils ont procédé le 9 janvier déjà à leur séance constitutive, les cinq membres du Conseil communal ont eux aussi été assermentés lundi soir. C'est le nouveau président de l'exécutif, Fabio Bongiovanni, qui a prêté serment en premier, suivi des autres membres du collège.

Le nouveau Conseil communal de la Ville de Neuchâtel envisage la prochaine législature avec un excellent esprit d'équipe. Il a manifesté sa volonté claire de poursuivre ses travaux sous la devise «Art de vivre et innovation» et à poursuivre la réalisation des dossiers présentés au Conseil général lors de la dernière législature.

Pour rappel, la répartition des dicastères au sein du Conseil communal reste inchangée : Fabio Bongiovanni est directeur des Finances, des Ressources humaines et de l'Action sociale, Olivier Arni (vice-président) est à la tête de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement. Christine Gaillard est chargée de l'Education, de la Santé et de la Mobilité. Thomas Facchinetti assure la direction de la Culture et de l'intégration, des Sports et du Tourisme. Enfin, Violaine Blétry-de Montmollin est la nouvelle directrice de la Sécurité, des Infrastructures et de l'Agglomération.



Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques au Conseil général (

La séance constitutive du Conseil général pour la période administrative 2016-2020 s'est tenue lundi soir à l'Hôtel de Ville. L'occasion pour les quatre groupes politiques de prendre la plume, pour la première fois de la législature, et pour le nouveau groupe Vert'libéraux-PDC de poser pour une première photo.

Groupe Vert'libéraux-PDC Sylvie Hofer-Carbonnier

Un brin d'émotion pour gravir les marches

C'est fait! Notre groupe, celui des Vert'libéraux-PDC, a pris part lundi passé à sa première séance du Conseil général. Avouons-le, c'est avec un brin d'émotion que nous avons gravi les marches qui mènent à la salle du Conseil général.

« Apporter un vent de fraîcheur et renforcer la biodiversité politique neuchâteloise »

Si le Parti démocrate-chrétien (PDC) comptait déjà un élu lors de la précédente législature, les Vert'libéraux ont présenté pour la première fois en novembre dernier des candidat-e-s aux élections communales de notre ville. Avec un succès certain, puisque la liste a obtenu 8,32% des voix et trois élu-e-s, dont deux femmes, au



Le groupe Vert'libéraux-PDC pose pour sa première photo. • Photo: Stefano Iori

Conseil général. Le Parti vert'libéral, né en automne 2012 dans le canton de Neuchâtel, présent au Grand Conseil depuis 2013 avec cinq députés, a ainsi fait son entrée à l'Hôtel de Ville. Nous profitons de ces lignes pour vivement remercier celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Avec l'apport du Conseiller général PDC réélu, nous sommes heureux de constituer un groupe qui, aux côtés des trois autres déjà présents lors de la précédente législature, fera de son

mieux pour apporter un vent de fraîcheur et renforcer la biodiversité politique neuchâteloise.

Un mot encore pour nous féliciter de la place toujours plus importante occupée par les femmes dans la vie politique du chef-lieu: une nouvelle conseillère communale en la personne de Violaine Blétry-de Montmollin, qui rejoint Christine Gaillard à l'exécutif, une nouvelle présidente à la tête du Conseil général avec Anne-Françoise Loup, qui a succédé à une autre femme, Amélie Blohm-Gueissaz, et 19 conseillères générales sur 41. Qui dit mieux en Suisse?

Un grand bravo à toutes ces élues qui, à l'instar de leurs collègues masculins, contribuent par leur engagement politique à ce que notre système démocratique de milice garde toute sa raison d'être, pour le bien de la collectivité.

Groupe socialiste Jonathan Gretillat

Une nouvelle législature commence : au boulot !

L'année 2017 marque le début d'une nouvelle législature pour les Autorités communales issues des urnes le 27 novembre 2016. C'est l'occasion pour le groupe socialiste d'adresser ses vifs remerciements aux électrices et électeurs qui ont témoigné leur confiance au PS, qui voit ainsi sa représentation au Conseil général portée à 13 élues et élus, dont 6 femmes. L'une d'entre elle, Anne-Françoise Loup, a été nommée à la présidence du Conseil général, dont elle dirigera les débats pendant 18 mois.

« Prêts à entendre vos idées pour faire de Neuchâtel une ville ou il fait bon vivre »

Les élus socialistes sont résolus à se mettre au travail afin de concrétiser les engagements, projets et valeurs présentés dans le programme électoral du PS, tout en poursuivant les actions entreprises lors de la précédente législature, dans le respect de l'intérêt général.

Les enjeux et défis des quatre années à venir sont nombreux. Le groupe socialiste entend contribuer à faire de Neuchâtel une ville pour toutes et tous, encourageant la cohésion entre citoyens de toute origine et de toute génération et leur proximité avec leur Ville. Dans ce but, le groupe socialiste s'engagera notamment pour la création d'assemblées citoyennes, en collaboration avec les associations de quartier existantes, à

Les membres du Conseil général présents

Présidence de M. Patrice de Montmollin (Soc) doyen, puis de M^{me} Anne-Françoise Loup (Soc), présidente.

Y compris la présidente, 41 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Miléna Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Antoine de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Joël Desaules (PopVertSol), Philippe Etienne (PLR), Diego Fischer (PopVertSol), Cornelia Froidevaux-Wettstein (PVL), Jonathan Gretillat (Soc), Jasmine Herrera (PopVertSol), Sylvie Hofer-Carbonnier (PVL), Baptiste Hurni (Soc), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Philippe Loup (Soc), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (PVL), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Christine Perrin (Soc), Raymonde Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Ariane Tripet (PopVertSol), Joël Zimmerli (PLR), Marion Zwygart (PopVertSol).

Le Conseil communal était représenté par M. Fabio Bongiovanni (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M^{me} Christine Gaillard (PopVertSol), M Thomas Facchinetti (Soc) et M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), membres.

ont la parole

promouvoir le développement d'appartements protégés pour personnes âgées ou en situation de handicap, à favoriser la création de logements à loyers abordables, ou encore à mettre en place de nouvelles places de crèche et d'accueil parascolaire.

Afin que Neuchâtel soit une Ville qui rassemble, le groupe socialiste soutiendra le développement culturel, par l'organisation d'un événement mensuel gratuit, mais également le rayonnement économique et touristique de notre cité millénaire, en renforçant l'attrait et la convivialité du centre-ville et en se dotant d'une auberge de jeunesse et d'un centre de Congrès. Les élus du PS agiront également pour une mobilité au service des habitants, par la réalisation de pistes cyclables continues et le prolongement du tram jusqu'à Marin, ainsi qu'à faire de Neuchâtel une véritable capitale de l'énergie solaire.

Les élus socialistes sont également à votre écoute et prêts à entendre vos idées et contributions pour faire de Neuchâtel une ville où il fait bon vivre, pour toutes et pour tous, pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Groupe libéral-radical Julien Spacio

Et c'est reparti!

Voilà: lundi soir, les nouvelles autorités de notre Ville ont prêté serment. Un moment toujours émouvant et solennel que de dire: je le promets, je le jure ou je le jure devant Dieu. Un moment qui est plein de sens aussi. Cette promesse, celle de respecter la législation, de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de la charge et de se montrer en toute circonstance digne de la confiance placée en nous, doit être la base de toute action politique! C'est une promesse faite à toute la population et non seulement à son électorat : celle de penser au bien commun, de travailler avec dévouement et sérieux au développement de notre Ville et d'améliorer encore la qualité de vie de ses habitants. De garantir l'égalité des chances et de se soucier des plus démunis aussi. Une promesse est une promesse: il ne faut pas la prendre à la légère, elle lie!

Lundi soir, 41 conseillers généraux et 5 conseillers communaux ont prononcé les mots magiques. La législature s'annonce bien. Tout d'abord parce que la population est bien représentée autant dans les tranches d'âge (beaucoup de jeunes ont fait leur entrée au Conseil général) que dans les sexes (19 femmes sur 41 conseillers généraux et deux femmes à l'éxécutif). C'est bien! Ensuite parce qu'un nouveau groupe politique a fait son entrée au parlement de la Ville : les Vert'libéraux. Même s'il nous ont pris un siège, une démocratie s'alimente de la diversité des groupes politiques. Les débats ne seront que meilleurs. Les choix aussi. De plus, l'écologie est un souci commun. Alors maintenant il nous faut travailler!

« Une promesse est une promesse: il ne faut pas la prendre à la légère, elle lie!»

Cette législature doit voir enfin se réaliser les chantiers que la population attend, issus des démarches participatives: un réaménagement des Jeunes-Rives, de la place du Port, de la place Alexis-Marie Piaget ainsi que du secteur Centre et Gare. Il est grand temps de passer aux actes. C'est maintenant qu'il faut investir intelligemment et rendre notre ville encore plus belle et attractive tout en étant rigoureux sur l'utilisation des deniers publics.

Le groupe PLR n'oubliera pas la promesse faite ce lundi. Soyez-en cer-

tains! Il n'oubliera pas non plus son programme de législature. Il oeuvrera pour notre Ville, pour l'ensemble de la population, avec toute l'énergie et la force possibles. Excellente année encore à vous tous et vive Neuchâtel!

Groupe PopVertSol Nicolas de Pury

La deuxième force du Conseil général

Lors des dernières élections communales, le groupe PopVertSol est devenu, en termes de suffrages, la deuxième force politique de la ville! La liste pour le Conseil communal a réalisé 28,66% des suffrages, soit plus de 6,25% de plus qu'il y a 4 ans. Christine Gaillard, conseillère communale sortante, a été réélue sur la liste PopVertSol à 256 suffrages seulement du conseiller communal le mieux élu. Du jamais vu!

Pour le Conseil général, malgré l'arrivée sympathique des Vert'libéraux dans le paysage politique de la ville de Neuchâtel, la population a confirmé sa confiance à l'alliance de gauche qui prévaut entre nos trois partis politiques depuis 1996 : le POP, SolidaritéS et les Verts. Avec 28,3% des suffrages, le groupe PopVertSol a vu son résultat augmenté de 4,7% comparé aux dernières élections communales

PopVertSol devient donc la deuxième force politique du Conseil général de la ville de Neuchâtel, juste derrière le PLR qui comptabilise 29,9% des suffrages et pour la première fois devant le parti socialiste, qui se maintient avec 27,6% des suffrages. Les Verts ont même, pour quelques bulletins, failli obtenir un huitième siège. Ce résultat, avec le jeu des apparentements, permet à notre groupe une meilleure représentativité au sein des commissions du Conseil général, sans pour autant avoir plus de sièges que la législature précédente.

« La population a confirmé sa confiance à l'alliance de gauche qui prévaut depuis 1996. »

Il est important de relever que le Conseil général a dorénavant une meilleure représentation vis-à-vis de nos concitoyens, avec une presque parité homme-femme et une augmentation significative de jeunes élus, ceci dans tous les partis.

Le groupe PopVertSol remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui leur ont offert ou renouvelé leur confiance lors de ces dernières élections. Ils remercient également toute-s les candidat-e-s et personnes qui ont œuvré pour ce succès. Certains scores serrés illustrent bien l'esprit d'équipe qui nous anime depuis de nombreuses années.

Les nominations aux commissions

Le Conseil général a procédé, lors de sa séance constitutive, à la nomination des membres des diverses commissions, commissions spéciales et conseils intercommunaux. Voici la composition des commissions principales, sachant que la composition de la nouvelle commission des plans d'aménagement communal et d'alignement n'est pas encore entièrement connue.

Commission financière: Présidence PLR. Membres: Philippe Etienne, Joël Zimmerli, Jérôme Bueche, Jean-Charles Authier, Jules Aubert, Sylvie Hofer-Carbonnier, Jonathan Gretillat, Philippe Loup, Antoine de Montmollin, Morgan Paratte, Dimitri Paratte, Nicolas de

Pury, Hélène Dederix-Silberstein, Charlotte Opal, Diego Fischer.

Commission des naturalisations et agrégations: Présidence PS. Membres: Jérôme Bueche, Raymonde Richter, Mauro Moruzzi, Isabelle Mellana Tschoumy, Catherine Schwab, Johanna Lott Fischer, Marion Zwygart.

Commission des ports et rives: Présidence PLR. Membres: Joël Zimmerli, Christophe Schwarb, Isabelle Bellaton, Vincent Pahud, Gabriele Jeanneret, Anne-Françoise Loup, Johanna Lott Fischer, Hélène Dederix Silberstein, Jacqueline Oggier Dudan.

Commission des énergies: Présidence Vert'lib-PDC. Membres: Amelie Blohm Gueissaz, Mirko Kipfer, Raymonde Richter, Cornelia Froidevaux-Wettstein, Anne-Françoise Loup, Morgan Paratte, Nicolas de Pury, Jacqueline Oggier Dudan, Diego Fischer.

Commission de politique immobilière et du logement: Présidence PS. Membres: Jean-Charles Authier, Jérôme Bueche, Cornelia Froidevaux-Wettstein, Jonathan Gretillat, Baptiste Hurni, Ariane Tripet, Joël Desaules.

Commission de mobilité et stationnement: Présidence PLR. Membres: Philippe Etienne, Nadia Boss, Julien Spacio, Mauro Moruzzi, Christine Perrin, Catherine Schwab, Johanna Lott Fischer, Jacqueline Oggier Dudan, Ariane Tripet.



La chronique sportive de...

« Ma passion, le hockey sur glace »



Anne Kybourg

Neuchâtel est la seule ville de Suisse romande à compter un club de hockey sur glace féminin, qui dispose d'une équipe évoluant en ligue nationale A. Des filles du Valais, de Fribourg en passant par le Jura se déplacent chaque semaine jusqu'aux Patinoires du Littoral pour y suivre leurs entraînements. Parmi elles, une seule joueuse locale: la Neuchâteloise Ophélie Ryser, qui a fait toutes ses classes de junior avec les équipes de Neuchâtel. Portrait.

Quand on la voit débarquer toute menue avec ses beaux yeux bleus, jamais on n'imagine qu'Ophélie Ryser est passionnée de hockey sur glace. Sous ses airs timides se cache une redoutable attaquante qui manie sa canne avec une puissance impressionnante. Le hockey, elle est tombée dedans quand elle était toute petite. Ses premiers coups de patins, elle les donne durant l'hiver de ses 6 ans à la



L'attaquante Ophélie Ryser, qui évolue en LNA avec les Hirondelles du littoral, travaille sans relâche pour intégrer définitivement l'équipe nationale. • Photo: Alexander Thommen

patinoire naturelle de Savagnier. Elle passe l'entier des vacances scolaires sur la glace et participe à son premier cours à l'école de hockey. Dès l'année suivante, elle intègre le mouvement junior. «J'ai suivi le parcours d'Ophélie depuis ses débuts. Elle était dans la même équipe que mon fils. C'était la meilleure patineuse! Ces deux semaines de glace ont fait la différence», explique Yan Gigon, responsable technique de la Neuchâtel Hockey Academy et coach de la première équipe.

S'imposer sur la glace

Membre de l'équipe nationale U15, puis U18 et déjà sélectionnée en équipe A, Ophélie a déjà engrangé beaucoup d'expérience durant son parcours sportif. «Jouer avec des garçons dès le départ est un avantage. C'est plus physique, plus technique», estime-t-elle. Passé le cap des juniors, les filles restent entre elles pour éviter les blessures. «Ophélie a toujours été acceptée chez les gars, car c'est une bonne joueuse qui remplit un rôle de leader. Elle a toujours su s'impo-

ser sur la glace», relate son coach.

En route vers les JO

Agée de 19 ans, Ophélie partage son temps entre son travail d'employée de commerce à Berne et sa passion. Alors que plusieurs joueuses ont abandonné le hockey au moment d'entrer dans la vie active, la Neuchâteloise a changé de voie pour continuer à pratiquer sa discipline. «Je n'allais pas arrêter mon sport pour le travail. Ce n'est pas toujours simple de s'organiser, mais je m'accroche», explique la jeune fille, décidée. Déjà

sélectionnée avec l'équipe nationale, Ophélie espère pouvoir intégrer le contingent de manière fixe. Son évolution a été ralentie par plusieurs blessures, dont deux commotions et une déchirure des ligaments de l'épaule. «Si elle continue à travailler comme elle le fait, elle pourra exploiter pleinement son potentiel d'ici deux ans », analyse Yan Gigon. Et qui sait, peutêtre un jour, participer aux Jeux Olympiques!

A.K.



Neuchâtel en détails



Cinq sacrophages disposés en croix: une pratique en vogue à la fin du XVIIIe siècle.

• Photo: Stefano lori

Un bosquet funéraire à Neuchâtel

D'origine huguenote, la famille Pourtalès s'établit à Neuchâtel au début du XVIIIe siècle et fait rapidement fortune dans le commerce et la banque. Elle est anoblie en 1750 et obtient le titre de comte en 1814. Dès cette année, plusieurs personnes de la famille se font enterrer au nord de l'hôpital Pourtalès, fondé quelques années plus tôt par l'un de ses membres les plus éminents, Jacques-Louis.

Formé de cinq sarcophages disposés en croix, ce bosquet funéraire reflète une pratique en vogue à la fin du XVIII^e siècle, imprégnée de romantisme. Les tombes sont disposées dans un jardin ombragé d'arbres et le tout est pensé comme un aménagement paysager.

La construction, au début du XXI^c siècle, du Nouvel Hôpital Pourtalès a bouleversé l'environnement de ce petit ensemble de sépultures. La Ville envisage, en 2004, de le déplacer de quelques mètres afin de ménager plus de place autour du home de Clos-Brochet, avant d'y renoncer. Le site fait alors l'objet d'un réaménagement qui remet en valeur ce patrimoine funéraire quelque peu oublié.

Vincent Callet-Molin



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Martial Viret, architecte à Bienne (bureau Viret Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Assainissement et rénovation d'un bâtiment, construction d'un parking à la rue de Maillefer 11a, article 5945 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102547 pour le compte de Quadro Bau Seeland AG. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 6 février 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Claude Fornachon, architecte à La Chaux-de-Fonds (bureau Fornachon architecture sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Petites transformations, assainissement et agrandissement des balcons au chemin des Ribaudes 32, article 8802 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101842 pour le compte de Madame et Monsieur Sonia et Frédéric De Blasi Farque. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 6 février 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pascal Heyraud architecte à Neuchâtel (bureau Pascal Heyraud Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un abri à voitures et modification de la rampe d'accès au chemin des Brandards 34, article 10762 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103051 pour le compte de Madame Brigitte et Monsieur Olivier Neuhaus. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 13 février 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Nathanaël Pons, architecte à Chexbres (bureau deltArchitecture), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation d'une salle de culte existante et création d'un accès extérieur à la rue des Mille-Boilles 4, article 15793 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102525 pour le compte de l'Eglise Evangélique Apostolique (EEA). Les plans peuvent être consultés du jusqu'au 13 février 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Mario Buonomo, architecte à Neuchâtel (bureau Top Sun Energy SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation de capteurs photovoltaïques sur structures au sol à la rue de Port-Roulant 6, article 14486 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102666 pour le compte de Monsieur Alexandre Buttler. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 13 février 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un immeuble locatif de 21 appartements avec label Minergie et garage collectif à la chaussée de la Boine, article 7470 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102835 pour le compte de la Société Bernasconi Immoinvest SA. Les plans peuvent être consultés du 20 janvier au 20 février 2017, délai d'opposition.

(suite en colonne de droite)

La Ville Officielle

Votations fédérale et cantonale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés Vote par internet à se prononcer

en votation fédérale sur

- l'arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième généra-
- l'arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération:
- la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III):

et en votation cantonale sur

a) l'initiative législative populaire cantonale «Pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires» et le contre-projet du Grand Conseil sous forme d'un décret portant approbation de la réorganisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois (Etablissement hospitalier multisite cantonal).

le 12 février 2017

vu la décision du Conseil fédéral de soumettre trois objets à la votation populaire du 12 février, du 12 octobre 2016 :

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger, du 26 septembre 2014:

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003 :

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat du 14 décembre 2016 sur la proposition de son président,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moven du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale le dimanche 12 février 2017 à 10h00, au plus tard.

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moven du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au samedi 11 février 2017 à 12h00, au plus

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert le dimanche 12 février 2017 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 12 février 2017, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins au'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale:

les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discerne-

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Monsieur Kurt Furrer, architecte à Porrentruy (Bureau Leschot Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'une cage d'ascenseur extérieure - magasin COOP Vauseyon à la rue de Maillefer 40, article 13840 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102793 pour le compte de la Société Great Swiss Stores SA. Les plans peuvent être consultés du 20 ianvier au 20 février 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2° étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Votations (suite)

ment, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude;

- les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.
- les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 10 février 2017, à 15h00.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20:
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/

Neuchâtel, le 9 janvier 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Fabio Bongiovanni

Le chancelier, Rémy Voirol



Offre d'emploi

La direction des Infrastructures, pour le Service des Parcs et Promenades met au concours un poste d'

horticulteur-trice, orientation «floriculture» à 100%

Votre mission: Contrôler les travaux saisonniers. Gérer des cultures dans un établissement horticole moderne situé à Cernier. Mettre en œuvre les principes de la gestion durable. Participer à la formation et à l'encadrement des apprenti-e-s et stagiaires. Assurer les tâches d'organisation en lien avec la fonction et suppléance du responsable de l'établissement.

Délai de postulation: 30 janvier 2017.

Renseignements: Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Vincent Desprez, chef du Service des Parcs et Promenades, au 032 717 86 60.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.



Ville de Neuchâtel

Avis de validation des élections communales

Lors de sa séance du 14 décembre 2016, le Conseil communal a validé les élections du Conseil communal et du Conseil général, du 27 novembre 2016.

Neuchâtel, le 14 décembre 2016.

Le Conseil communal



Proclamation d'une conseillère générale

En date du 21 décembre 2016, le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale M^{me} Nadia Boss, 1^{re} suppléante de la liste PLR Les Libéraux-Radicaux, en remplacement de M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin, démissionnaire.

Neuchâtel, le 21 décembre 2016.

Le Conseil communal



Performances samedi soir au bord du lac

L'art a fêté son anniversaire

Quelque 200 personnes ont fêté samedi soir l'Anniversaire de l'art, grelottant un brin le long d'un parcours allant de la Galerie Le Palais, rue des Saars, à la Galerie C, voisine du Musée d'art et d'histoire. Une quarantaine d'artistes ont signé des performances variées, d'une explosion de couleurs à un silure échoué sur la place des Jeunes-Rives. Ici, un joyeux autodafé de tableaux a permis aux participants de se réchauffer un brin. Au final, une nuit un peu magique (lire aussi en page 5) et de jolis moments d'émotion artistique.



Des tableaux brûlés vifs par de drôles d'oiseaux.



Chancellerie

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques, Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté:

portant sur la modification du Règlement général de la commune de Neuchâtel,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 16 janvier 2017, peut être consulté à la Chancellerie communale Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au jeudi 2 mars 2017.

Neuchâtel, le 18 janvier 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Fabio Bongiovanni Le chancelier, Rémy Voirol



Offre d'emploi

Suite au départ à la retraite du titulaire, la direction de la Sécurité de la ville de Neuchâtel met au concours, pour son cimetière de Beauregard, un poste d'

employé-e funéraire à 80%-100%

Votre mission: Accueillir les familles et assurer le suivi et le déroulement des cérémonies funèbres, ainsi que procéder à des travaux polyvalents et divers en lien avec les activités funéraires du cimetière de Beauregard; procéder ponctuellement à des crémations.

Délai de postulation: 30 janvier 2017.

Renseignements: Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M^{me} M. Canete, responsable administrative du cimetière, au 032 717 72 48.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Echos

- Mercredi 14 décembre 2016, M^{me} Anne-Françoise Loup, vice-présidente du Conseil général, a représenté les Autorités communales lors de l'assemblée générale de l'association RUN-Réseau urbain neuchâtelois.
- Mardi 10 janvier 2017, le Conseil communal a participé à l'apéritif de la nouvelle année organisé par PricewaterhouseCoopers SA.
- Mardi 17 janvier 2017, M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme a assisté en qualité de représentant des Autorités communales, à la soirée du 90° anniversaire du Rotary Club de Neuchâtel.
- Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Rosaria et Gianfranco De Gregorio-Qualietta, Maria et Salvatore Saporita-Amoroso, Monique et Fabrice Vust-Mussard à l'occasion de leur 50° anniversaire de mariage, ainsi qu'à Zäzilia et Maurice Comtesse-Fasthuber, Anne-Marie et Roland Colliard-Blaser à l'occasion de leur 60° anniversaire de mariage, ainsi qu'à Odette et André Dubois-Pellet, à l'occasion de leur 70° anniversaire de mariage.
- Le Conseil communal a présenté ses compliments à M^{me} Claire Clerc, à l'occasion de son entrée dans sa 100° année.



Commission d'urbanisme

Calendrier des séances

En 2017, la Direction de l'urbanisme informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera les vendredis :

27 janvier, 24 février, 31 mars, 5 mai, 19 mai, 23 juin, 18 août, 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre et 15 décembre.

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

La Direction de l'urbanisme





Semaine du 18 au 24 janvier 2017

Trois sorties cinéma



xXx: reactivated

Xander Cage opère son grand retour! Reconverti en agent d'élite, le fameux sportif de l'extrême sort de l'exil pour vivre de nouvelles aventures pleines d'adrénaline. Au menu: un nouveau querrier carrément méchant, entouré d'une équipe de redoutables caïds, une nouvelle arme de destruction massive

à retrouver, mais surtout de l'action et des cascades à en donner le tournis. En résumé, un film pour tous les amateurs d'action et de gros effets spéciaux sous le signe du sport extrême. | Arcades

Don't blink - Robert Frank

Le Zurichois Robert Frank a révolutionné le monde de la photographie et du cinéma indépendant. Parti s'établir à New York en 1947, il a photographié la Beat génération, les mineurs de charbons, les Stones, les Indiens du Pérou. des banquiers londoniens et des Américains. Ce film biographique donne à voir



les coulisses de la vie mouvementée de l'artiste. Un homme à la fois authentique et solitaire. La réalisation du documentaire est signée par son amie de longue date, Laura Israel, avec qui il a collaboré durant plusieurs années. | Apollo 2



Un sac de billes

Paris, fin 1941. Maurice et Joseph, enfants juifs âgés de 10 et 12 ans, tentent de rejoindre la zone libre à Menton, où leurs parents doivent les retrouver. Livrés à eux-mêmes dans un environnement hostile, ils font preuve d'un incroyable courage. Ils esquivent les dangers avec malice et ingéniosité.

Déià porté à l'écran en 1975, le classique autobiographique de Joseph Joffo est réadapté par le réalisateur Christian Duguay. Un film aussi touchant que tragique. | Rex

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



L'instantané de Stefano Iori...



Les habitants du pays blanc vous disent bonne année en souriant.

Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: Nº principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Croix-Rouge Suisse (av. du 1er-Mars 2a), tél. 032 886 88 60. Service de garde de malades à domicile, tél. 032 886 88 63 (jours ouvrables). Service de garde d'enfants à domicile (malades ou lors de dépannage pour les parents devant faire face à un imprévu), tél. 032 886 88 65. Service de formation et promotion de la santé, tél. 032 886 88 61 (l'aprèsmidi), www.croix-rouge-ne.ch.

Dispensaire des rues (rue Fleury 22), soins infirmiers, médicaux, paramédicaux, douche, lundi, mercredi, jeudi de 14h à 18h et vendredi de 14h à 16h, tél. 032 721 10 25.

Drop-In (rue des Fausses-Brayes 5), centre de formation, d'information, de prévention et de traitement des addictions pour jeunes et adultes, leurs familles et leurs proches, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h, e-mail: drop-in@ne.ch, www. drop-in.ch, tél. 032 886 86 10.

Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:

Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Aline Botteron, journaliste Anne Kybourg, journaliste Patrice Neuenschwander, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat :

Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction

Contact:

- Téléphone: 032 717 77 09
- Télécopie: 032 717 77 10
- · E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Impression et publicité:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

23'500 exemplaires

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – joignable 7j/7, y c. jours fériés – jours ouvrables de 8h à 12h / 13h30 à 19h – week-ends et jours fériés de 11h à 19h. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le Nº 0848 134 134.

Les services religieux

Cultes du dimanche 22 janvier 2017

Temple du Bas: je 19.01, 10h, méditation, salle du refuge. Di 22.01, 10h, Culte de l'Unité avec sainte cène, garderie et école du dimanche.

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Communauté allemande:

Poudrières 21: di 22.01, 9h, Gottesdienst, Pfr. F. Schubert.

Hôpital Pourtalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3º dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 21.01, 17h, messe en portugais; di 22.01 18h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di 22.01, 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 21.01, 17h, messe, di 22.01, 10h15, messe en

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 21.01, 18h30, messe, di 22.01, 17h, messe en latin

Chapelle de la Providence: di 22.01, 11h30, messe en polonais.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 22.01, 9h45, Célébration œcuménique au Sacré-Cœur Semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens. Pas de messe à Saint-Pierre.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel: di 22.01, 10h, Célébration œcuménique au Temple du Bas – Semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens. Pas de messe à St-Jean-BapKatia Meia rend un hommage vibrant à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, fraîchement rénové, au travers d'un livre

Hôtel de Ville, mon amour

« Je l'aime, le respecte, le défend, l'écoute, le bichonne. » Huissière de l'Hôtel de Ville depuis près de 20 ans, Katia Meia publie un ouvrage à compte d'auteur dans le but de partager sa passion pour l'édifice. Elle y raconte son quotidien bouleversé par d'importants travaux de rénovation, mais aussi par l'apparition d'un mystérieux fantôme... Interview.

Vous et l'Hôtel de Ville: une histoire d'amour, racontez-vous dans votre ouvrage. Comment vous êtes-vous rencontrés?

Il y a près de 20 ans mon ex-mari était huissier de l'Hôtel de Ville. Je lui donnais parfois un coup de main pour le service lors des vins d'honneur. Un jour, son collègue s'est cassé l'épaule. Comme je connaissais déjà un peu la maison, je l'ai remplacé. J'ai finalement obtenu le poste lorsqu'une place s'est libérée. A l'époque, la fonction d'huissier était réservée aux hommes. Certaines tâches sont très physiques, mais le Conseil communal voyait d'un bon œil l'arrivée d'une présence féminine. Cela fait près de 20 ans que je travaille à l'Hôtel de Ville. J'y dors même parfois, dans ma loge. C'est ma deuxième maison!

« J'ai expliqué à mon Hôtel de Ville que les travaux agiraient comme les vagues : une grosse baffe avant le retour au calme. »

Votre bien-aimé vient de subir d'importants travaux de rénovation. Comment avez-vous vécu cette période?

Un jour, en arrivant devant lui, je l'ai vu emprisonné dans tous ces échafaudages. J'en ai eu la gorge serrée et les larmes aux yeux. C'est à ce moment-là que j'ai compris qu'il allait renaître. Au fil des mois, la confiance s'est installée avec les restaurateurs, qui sont passionnés par leur travail. Les bâches bleues sont venues recouvrir les façades. J'ai expliqué à mon Hôtel de Ville que les travaux agiraient comme les vagues: une grosse baffe avant le retour au calme. Sans eux, je n'aurais jamais écrit ce livre.

Durant les travaux, il y a eu des moments où je ne touchais plus terre. Je me demandais comme j'allais gérer toute cette pagaille. Toutes les salles



Katia Meia pose dans la salle du Conseil général - sa préférée - à l'Hôtel de Ville. • Photo: Stefano lori

se trouvaient sans dessus dessous. Lorsque je préparais une salle, il fallait tout refaire à plusieurs reprises à cause de la poussière. Un coup d'aspirateur et rebelote. C'était un tourbillon d'émotions. J'étais perturbée et désorientée comme les gens que j'accueillais et qui ne savaient pas où aller. Même les conseillers généraux ne retrouvaient plus leur chemin. Je me suis dit qu'il fallait être forte pour les rassurer

Vous faites également allusion à David de Pury dans votre ouvrage. Quelle relation entretenez-vous avec lui?

Ouand je montre le buste de David de Pury ou son portrait aux visiteurs, ils me font souvent remarquer qu'il faisait du commerce d'êtres humains. Ils ont une mauvaise image de lui. Je voulais changer leur regard à travers ce livre. C'est venu tout seul: i'ai eu l'idée de faire intervenir le fantôme de David. J'ai découvert que c'était un personnage très important, qui possédait des banques, qui a créé un hospice pour les pauvres et légué toute sa fortune à la Ville de Neuchâtel. Depuis que je me suis renseignée à son sujet, j'ai du respect pour lui. Ce qui n'était pas le cas avant. Sans lui, nous n'aurions jamais eu un aussi bel Hôtel de Ville. Et maintenant, à chaque fois que je passe devant son portrait, je m'arrête et le regarde différemment. C'est comme si nous avions vraiment vécu cette aventure ensemble. Je ressens d'ailleurs le besoin d'aller à Lisbonne pour me recueillir sur sa tombe. Je le ferai!

Quelles caractéristiques vous attirent chez votre Hôtel de Ville?

J'aime préparer ses différentes salles pour y accueillir les séances de travail des autorités communales. Je m'y sens bien. Les boiseries, le plafond, il y a tant de détails à apprécier. On n'a jamais fini de le découvrir. C'est tellement beau! Chaque fois que je prends un moment pour m'asseoir et contempler ses salles, je me rends compte des années de travail qu'il a fallu pour le construire et le rendre si beau.

Votre récit est truffé d'anecdotes. Citez-en une!

Quand je suis entrée en fonction, j'étais très impressionnée par les politiciens qui siègent à l'Hôtel de Ville. Je tremblais tellement qu'en servant le vin, j'en ai renversé sur le chancelier. Il en avait partout, sur sa veste, son pantalon. Je ne savais plus où me mettre. Des années après, on en rigole encore. Au fil des ans, j'ai réussi à me sentir complètement à l'aise pour accueil-

lir les personnalités politiques, peu importe leur rang. C'est comme si je les accueillais chez moi, à la maison.

Tout au long du livre, vous parlez aussi de votre métier d'huissière. En quoi consiste votre travail plus concrètement?

Quand je dis que je suis huissière, les gens s'imaginent tout de suite que je vais leur reprendre leurs meubles. En fait, je suis la gardienne des clés de l'Hôtel de Ville. Je les porte d'ailleurs sur le col de ma veste (voir photo). Je suis l'intendante du lieu: j'ai la responsabilité d'ouvrir et fermer le bâtiment, d'accueillir et de préparer les salles où siègent le Conseil communal et le Conseil général. L'Hôtel de Ville est un lieu de travail où se déroulent de nombreuses séances et se réunissent des commissions. C'est pourquoi, il n'est pas toujours possible de le visiter. Les autorités de la Ville de Neuchâtel y prennent d'importantes décisions qui ont un impact sur notre quotidien. C'est passionnant de comprendre comment tout cela fonctionne!

Le livre «L'Hôtel de Ville et moi » est disponible à l'Hôtel de Ville ainsi qu'à la librairie Payot Neuchâtel.

Anne Kybourg